

# AG Contractuelle du 2 juin 2025 - CR

Le personnel s'est réuni en Assemblée Générale ce lundi 2 juin pour faire le point sur les problématiques concernant les agents contractuels. Nous étions 70 participant.e.s.

L'AG a fait plusieurs constats notamment que :

- les témoignages montrent que les agents contractuels font les frais de la politique salariale austérioritaire mise en place par la Direction des Ressources Humaines. Plus que quelques cas isolés, beaucoup d'agents subissent d'importantes inégalités salariales, gagnant parfois plusieurs milliers d'euros de moins qu'un autre agent contractuel / qu'un agent fonctionnaire à poste et expérience équivalents.
- les contrats proposés soient trop souvent des CDD et non CDI, déguisant ainsi une période d'essai de 3 ans.
- l'accompagnement administratif des contractuels est trop superficiel voire bâclé, l'indiciarisation des contrats présentée fin 2024 en est un exemple. Ne sont pas responsables les agents travaillant aux Ressources Humaines, qui plus est en proie à une réduction d'effectifs, mais bel et bien sa direction.

En conséquence, l'AG revendique collectivement, pour les agents sous et hors du plafond d'emploi :

- la mise en place d'une grille salariale garantissant une reconnaissance digne des compétences des agents sous contrat
- la CDIisation ou la titularisation des agents qui le souhaitent
- un meilleur accompagnement administratif des agents contractuels
- une meilleure transparence salariale via la publication régulière d'un état des lieux des salaires des contractuels de l'établissement

L'intersyndicale CGT-FO-Solidaires-CFDT